

N° 1 du 19 juin 2019

DESTINATAIRES :

Aux UTR, URR, UFR, membres du bureau UCR
Confédération, fédérations et URI, Ferpa

Tous dans l'action le 3 octobre

Le bureau de l'UCR s'est réuni les 11 et 12 juin 2019 à Bierville. Après échanges et débats, les membres du bureau ont décidé d'une action nationale décentralisée le **3 octobre 2019**.

Cette action sera coordonnée par les URR. Chacune d'entre elles, compte tenu de l'étendue de certaines régions, aura toute latitude pour définir les niveaux les plus pertinents pour mener l'action et pour laisser cours à l'imagination.

Un plan de communication et d'action et des outils de communication vous seront adressés dès le début du mois de septembre.

Cette action du 3 octobre pourra se prolonger lors de la Semaine Bleue (du 7 au 13 octobre 2019).

Pourquoi une action est-elle nécessaire ?

Les membres du bureau dénoncent la remise en cause du contrat social au travers :

- du gel des retraites pour 2018 et la non-indexation des retraites pour 2019. Cette décision représente une perte de pouvoir d'achat pour les retraités. En limitant à 0,3 % la revalorisation des pensions en 2019, bien en dessous de l'inflation voisine de 1,7 %, le gouvernement provoque une dévaluation durable de toutes les pensions ;
- de l'indexation des seules retraites inférieures à 2 000 euros en 2020. Cette décision crée une inégalité de traitement au sein de la population des retraités ;
- de la poursuite du prélèvement de la cotisation maladie de 1 % sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco et Ircantec.

Si le bureau de la CFDT Retraités prend acte des mesures destinées aux retraités les plus modestes, et notamment la réévaluation du minimum contributif (même si cette réévaluation est encore insuffisante pour permettre d'atteindre un minimum de pension égal au Smic pour une carrière complète), il ne peut cautionner un dispositif qui ferait porter à certains retraités (environ 1/3, les mêmes que ceux qui ont vu augmenter leur taux de CSG début 2018) le coût de ces mesures.

Pourquoi une action dès le mois d'octobre ?

Le Premier ministre, dans sa déclaration de politique générale, a fait un certain nombre de promesses. **Alors pourquoi ne pas attendre leur concrétisation et engager une action ensuite si les résultats ne sont pas au rendez-vous ?**

Parce que nous n'avons pas confiance

- Des phrases prononcées par certains membres du gouvernement ou des dirigeants de LaREM continuent d'opposer les retraités aux salariés et aux jeunes comme si notre système ne reposait pas sur le mode contributif. Ce n'est pas admissible. Les actifs d'aujourd'hui paient les retraites d'aujourd'hui comme nous l'avons fait, pendant notre activité professionnelle pour les retraites d'alors.
- La réforme annoncée de la prise en charge de la perte d'autonomie n'a toujours pas de calendrier précis. Aucune piste de financement sérieuse n'apparaît. Le Premier ministre avait même lié financement de la dépendance et allongement de la durée de travail. L'utilisation des excédents de la Sécurité sociale a aussi été évoquée, comme l'utilisation de la cotisation de 0,5 % (la CRDS pour le remboursement de la dette de la Sécu) à partir de 2024.

Or ces pistes sont en train de s'évanouir. Les chiffres sont cruels. Au lieu de l'équilibre retrouvé, la Sécurité sociale replonge dans le rouge. Le déficit sera probablement de l'ordre de plus de 4 milliards d'euros dont au moins 2,5 milliards d'exonérations de cotisations sociales non compensées. Les paroles bienveillantes de nos dirigeants ne sont en rien suffisantes.

Le Premier ministre a annoncé une accélération sur les questions environnementales (projet de loi contre le gaspillage, contrats de transition écologique, mesures favorisant le recyclage ou limitant l'utilisation des plastiques, etc.). Les grands sujets sont esquissés, ce n'est pas la première fois. La CFDT jugera aux actes. Quels moyens seront par exemple concrètement investis dans la rénovation thermique des bâtiments ? Et quand ? Sur ce sujet, il est plus que temps d'agir, vite et fort. Rien de précis non plus sur ce dossier.

Alors le 3 octobre nous serons dans l'action.

La CFDT Retraités partage le Pacte du pouvoir de vivre signé avec des organisations et associations.

La CFDT Retraités soutient une transition écologique avec plus de justice sociale. Mais cette justice sociale doit aussi se répercuter sur la situation des retraités. C'est pourquoi nous exigeons la réindexation de toutes les pensions, et des mesures de rattrapage pour la perte de pouvoir d'achat subie en 2019.

Pour le bureau de l'UCR,
Dominique Fabre, secrétaire générale